



Manuel de gestion de l'Alter École

Processus de support – information et communication
Document SUP-ICO-DIR-PMA - version 1.0 du 03.02.2022

Présentation des moyens auxiliaires

Le but de cette brochure est de vous présenter les différents moyens auxiliaires communs que nous pouvons proposer à votre enfant en cas de besoin. Le temps que peut prendre (en moyenne) la mise en place d'un moyen auxiliaire est également indiqué.

La procédure est la même pour chaque mise en place de moyen auxiliaire. Après consultation neuro-orthopédique, une proposition de moyen auxiliaire est faite aux parents. Si elle est acceptée, la demande d'exécution est envoyée à Ortho-team Mattle, à Soleure, qui viendra sur le site de l'Alter École pour prendre des mesures et éventuellement mouler une empreinte.

SEMELLES ORTHOPÉDIQUES



Il existe plusieurs types de semelles. L'image ci-contre représente une semelle légère afin de corriger le pied (pieds plats, douleurs plantaires).



Selon le besoin, les semelles peuvent être plus conséquentes afin de soutenir l'arrière-pied (cf. deuxième photo). Nous appelons cela des semelles OSSA.

Suite au moulage, une semelle provisoire sera faite puis essayée et adaptée en moyenne 1 à 2 fois dans les semaines qui suivront.

Délai moyen pour une semelle définitive : 3-4 semaines.

ATTELLE JAMBIÈRE



Les attelles jambières sont souvent proposées lors de difficultés à tenir/mobiliser le pied ou la jambe. Par exemple, lors de forte spasticité des membres inférieurs. Elle est plus longue et maintient davantage le pied, la cheville et s'arrête en dessous du genou.

Un moulage est réalisé et une première coque est conçue afin de l'adapter sur la jambe de l'enfant. L'attelle est ensuite finalisée avec l'ajout des matériaux souples, des sangles de serrage et d'un éventuel cuir.

Lorsque l'attelle est terminée, il est nécessaire d'observer dans les 2-3 semaines s'il y a des rougeurs persistantes (plus de 2 heures), des abrasions de la peau, voire même des cloques. Dans de tels cas, il faudra encore adapter l'attelle en atelier (ortho team Mattle) et refaire un essai.

Délai moyen : 4 semaines.

CORSET



Lorsque l'enfant peine à tenir son dos droit et que nous craignons une déformation de la colonne, nous proposons la mise en place d'un corset.

Il peut être total, depuis le bassin jusqu'au sternum supérieur ou partiel, hauteur du ventre.

Le corset est en principe efficace s'il est porté la majeure partie du temps de journée. Dans les situations les plus complexes, il peut également être nécessaire de le porter la nuit.

Délai : 6-8 semaines.

STANDING



Le standing est un plan sur lequel nous pouvons installer un enfant debout pour des activités scolaires ou thérapeutiques dans un alignement optimal et sécuritaire.

Il doit faire l'objet d'une demande auprès de l'AI afin d'être financé.

La demande peut être faite par le biais du neuro-orthopédiste, mais également par le médecin de famille.

Temps de décision AI : entre 3 semaines et 2 mois.

Temps de commande et d'installation : environ 4 semaines.

CHAISE ROULANTE



La démarche pour l'obtention d'un fauteuil roulant est similaire à celle du standing.

Compte tenu des nombreuses options et possibilités en ce qui concerne les chaises roulantes, nous privilégions une rencontre réunissant parents, thérapeute et orthopédiste, afin de présenter les différentes options et faire des choix pertinents.

Temps de décision AI : entre 3 semaines et 2 mois.

Temps de commande et d'adaptations : 4-6 semaines.